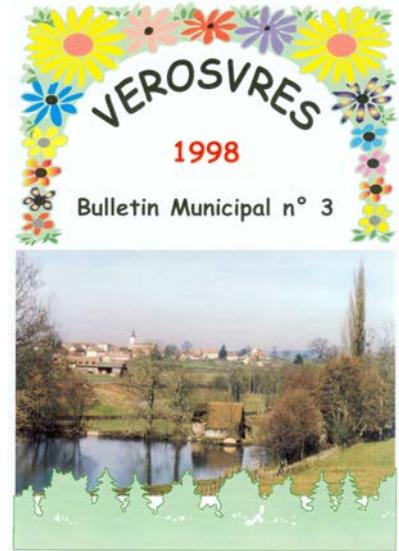
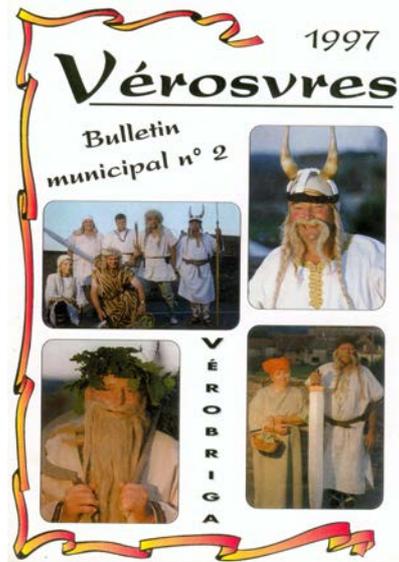
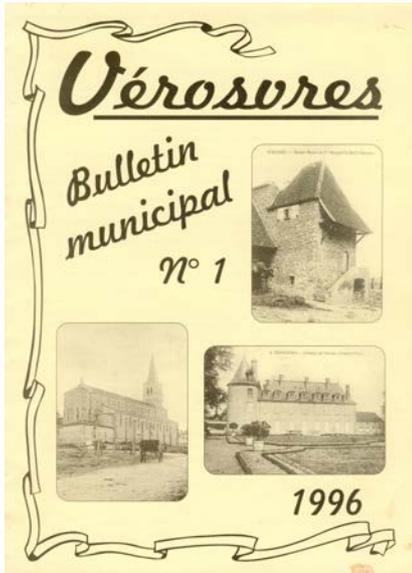
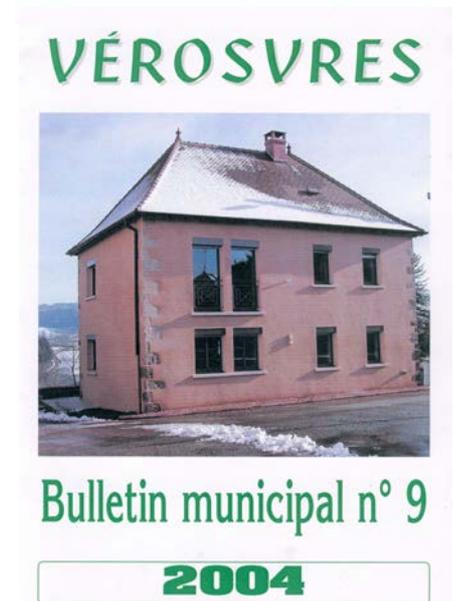
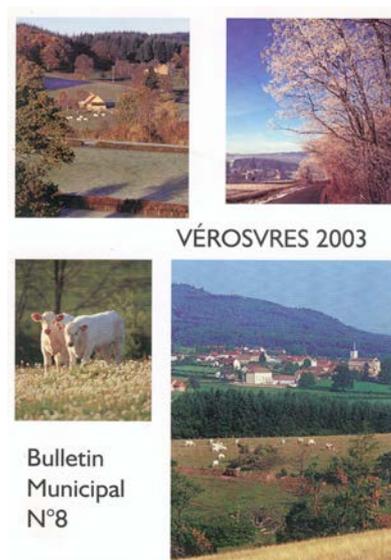
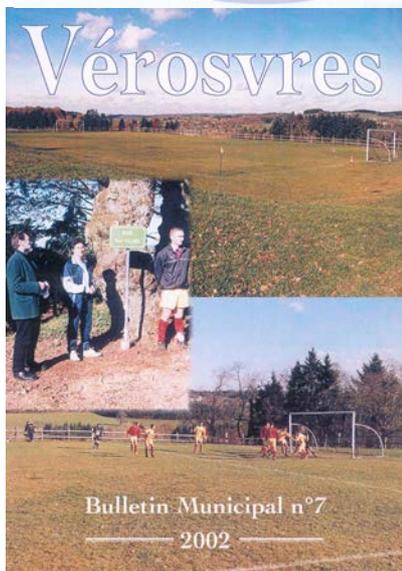
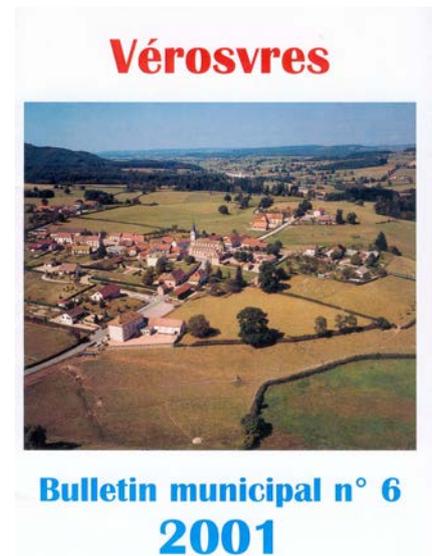
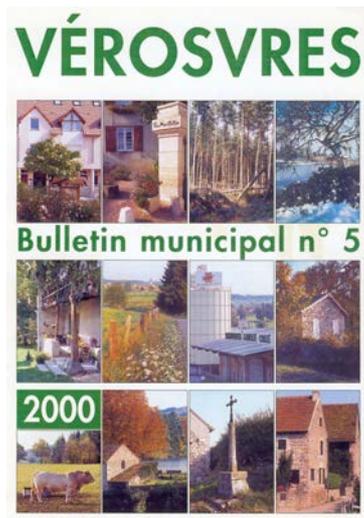
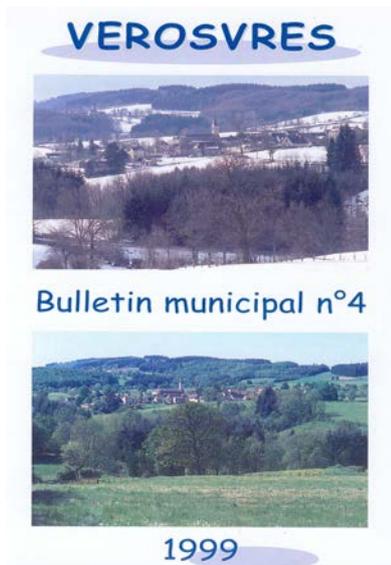


# VÉROSVRES



2015



Bulletin municipal n° 20

## Mot du maire

*En ce début d'année 2016, je vous présente mes vœux et ceux du Conseil Municipal.*

*La situation économique du pays, la crise, le chômage, les tensions politiques internationales et les attentats nous confrontent à la dure réalité de la vie et n'engagent guère à l'optimisme.*

*Nous devons cependant continuer d'avancer et travailler pour le mieux vivre ensemble dans cette société chaque jour un plus déshumanisée et individualiste. À l'échelle modeste de notre commune, nous souhaitons continuer à faire vivre notre territoire. 2015 aura été l'année de la mise en route d'importants chantiers qui se termineront en 2016.*

*Le principal chantier est bien sûr l'aménagement d'un local commercial qui apportera de nombreux services aux habitants et redonnera à la commune un lieu de rencontres et de convivialité. Souhaitons à Jocelyne Billonnet, qui prend en main ce commerce pleine réussite dans la réalisation de son projet.*

*Le transfert du garage communal donnera aussi un outil de travail plus fonctionnel aux employés communaux, qui participent activement à la réalisation de ce chantier et que je remercie pour leur implication.*

*Tous ces travaux améliorent aussi le cadre de vie des habitants et contribuent à l'embellissement du village. L'activité associative toujours très riche et créative dans la mise en place de nouvelles activités contribue aussi à ce dynamisme ; merci à tous ceux qui s'investissent au quotidien pour l'animation de notre commune*

*Les marges de manœuvres financières des collectivités sont de plus en plus réduites, mais les choix que nous avons faits en matière d'intercommunalité nous permettent de continuer à investir tout en maîtrisant notre fiscalité. Avec les adjoints, nous apprécions toujours autant les réunions de travail entre élus d'une intercommunalité, où chacun peut encore s'exprimer librement sur les dossiers, dans un climat très convivial et détendu.*

*La fermeture du lycée à la fin de l'année scolaire aura des impacts sur la vie de notre commune. Nos pensées vont bien sûr en premier lieu à tous les salariés de l'établissement à qui nous faisons part de notre soutien. Souhaitons que les infrastructures du lycée, récentes et de qualité, permettent à une association d'envergure régionale ou nationale de reprendre le site et de développer des activités au service de l'enfance ou de l'adolescence.*

*La société ARBONIS qui a installé son siège social à Vérosvres l'année dernière a plein de projets dans les cartons. Souhaitons que la reprise économique tant attendue lui permette de remplir son carnet de commandes et de continuer à réaliser des chantiers d'exception.*

*Souhaitons aussi pleine réussite dans leurs entreprises à nos artisans, commerçants et exploitants agricoles.*

*Les informations contenues dans ce bulletin vous donneront plus de détails sur la gestion de notre commune ; merci à notre rédactrice en chef Nathalie Dargaud pour tout le travail accompli pour sa réalisation. Bonne lecture.*

*Le Maire, Éric MARTIN*

## Les principales compétences de l'intercommunalité

La Communauté de Communes de Matour et sa Région intervient principalement sur :

### La compétence voirie :

L'entretien des voies goudronnées de la commune est financé sur le budget communautaire, laissant à la charge de la commune l'entretien des places publiques et chemins non goudronnés. Une enveloppe de travaux de 40 000 € HT est attribuée chaque année pour Vérosvres qui choisit les travaux à réaliser dans le cadre d'un marché communautaire. Une enveloppe financière de 4 600 € est attribuée pour le fauchage et le curage des fossés.

### La compétence assainissement :

La gestion de la lagune et du réseau d'assainissement collectif est à la charge de la Communauté de Communes qui finance les réhabilitations ou extensions des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (en laissant sur ce dernier point 50 % de la dépense à la charge de la commune).

Elle apporte une aide financière aux réhabilitations d'assainissements non collectifs (en complément de l'Agence de l'Eau). Nous attirons l'attention des habitants sur l'importance de ce type d'aide qui permet de bénéficier au total jusqu'à 50 % d'aide sur la réhabilitation d'une installation défaillante.

### La compétence petite enfance :

Elle est déléguée au S.I.V.U. qui gère la garderie périscolaire, le relais assistantes maternelles et le centre de loisirs. La commune met à disposition les locaux au S.I.V.U. qui redonne une participation financière à la commune pour l'occupation de la garderie.

Les activités périscolaires, dans le cadre de la garderie, sont organisées et financées par le S.I.V.U.

### La compétence PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

Ce document d'urbanisme, qui a été élaboré en 2015, sera soumis à enquête publique en février 2016.

### Le développement économique :

Elle intervient principalement sur le développement de la principale zone industrielle communautaire située à Dompierre-les-Ormes.

### L'OPAH (Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat) en 2016 :

Aide au financement de l'amélioration de l'habitat.

### La compétence TEPOS (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) :

La Communauté de Communes de Matour et sa Région, conjointement avec la commune de Tramayes, a été retenue comme lauréat (à l'échelle nationale) de l'appel à projets "Territoires à énergie positive pour la croissance verte". Tous les projets communaux contribuant à la transition énergétique pourront être largement subventionnés.

## Exploitation forestière



Tout chantier d'exploitation forestière doit faire l'objet d'une demande auprès de la mairie par le propriétaire en cas de vente, puis par l'exploitant forestier avant le début des travaux. Cette demande permettra d'établir un formulaire d'état des lieux et règlera l'utilisation des voies communales, des chemins ruraux et des emplacements de stockage.

Sept panneaux ont été posés sur la commune aux entrées des principaux massifs forestiers.

# Compte administratif 2014

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général .....	103 653,13
Charges de personnel .....	100 539,20
Charges de gestion courante .....	46 905,60
Charges financières .....	9 147,03
Reversement F.N.G.I.R. ....	29 366,00
<b>DÉPENSES TOTALES .....</b>	<b>289 610,96</b>



## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ventes de produits .....	27 157,47
Travaux en régie .....	4 151,08
Impôts et taxes .....	146 547,24
Dotations et participations .....	147 488,72
Autres produits de gestion courante .....	13 510,08
Remboursements exceptionnels .....	4 027,88
Remboursement rémunération personnel .....	606,76
Excédent de fonctionnement reporté (C.A. 2013) .....	93 697,61
<b>RECETTES TOTALES .....</b>	<b>437 186,84</b>



## RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

Recettes .....	437 186,84
Dépenses .....	289 610,96
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>147 575,88</b>

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Cautions .....	162,93
Remboursement capital des emprunts .....	17 878,14
Dépenses d'équipement dont : .....	82 586,79
- achat bâtiments Jacquet .....	22 994,44
- électricité église .....	13 129,79
- voirie chemins neufs .....	12 563,23
- éclairage salle .....	6 942,61
- barrière chemin piétonnier .....	7 090,99
- Aménagement bourg .....	6 999,68
- Bureautique mairie .....	3 452,21
- Borne incendie .....	1 782,00
- Matériels .....	7 631,84
Travaux en régie .....	4 151,08
Reprise du résultat déficitaire 2013 .....	42 916,87
<b>DÉPENSES TOTALES .....</b>	<b>147 695,81</b>



## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Affectation du résultat 2013 .....	45 316,87
F.C.T.V.A. ....	24 790,00
Subventions .....	11 639,00
Cautions .....	360,00
<b>RECETTES TOTALES .....</b>	<b>82 105,87</b>



## RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT

Recettes .....	82 105,87
Dépenses .....	147 695,81
<b>DÉFICIT D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>65 589,94</b>

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) COMpte ADMINISTRATIF 2013

<b>Dépenses de fonctionnement dont :</b>		<b>1 652,56</b>
- charges à caractère général	1 490,56	
- cotisations U.R.S.S.A.F.	162,00	
<b>Recettes de fonctionnement dont :</b>		<b>3 092,71</b>
- dotation de la commune	1 300,00	
- Dons	52,00	
- excédent antérieur reporté (C.A. 2013)	1 740,71	
<b>EXCÉDENT DE CLÔTURE</b>		<b>1 440,15</b>

## Travaux à l'église

En novembre 2015, le chauffage de l'église a été remplacé ; en effet, le chauffage au gaz n'était plus en état de fonctionner du fait de sa vétusté. La décision a été prise de remplacer cette installation par une installation de chauffage électrique.

Deux lustres à panneaux rayonnants électriques ont été posés en remplacement des deux anciens lustres à gaz.

Pourquoi ce choix ?

L'investissement en matériel était moins onéreux : un budget de 12 000 € pour l'électrique contre 18 000 € pour le gaz.

Pour un chauffage au gaz, il aurait fallu recréer en plus des systèmes de ventilation (grilles d'aération hautes et basses dans l'église) qui n'existaient pas dans le bâtiment pour être aux normes. Des détecteurs de monoxyde de carbone et une révision annuelle assez onéreuse de l'installation (environ 500 €) étaient à prévoir.

La modification du mode de chauffage nous a amené à renforcer l'installation électrique et à changer le compteur électrique de l'église. La commune prend en charge l'abonnement et la paroisse une partie de la consommation électrique.

L'utilisation de cette installation est beaucoup plus simple et ne nécessite pas d'entretien particulier ; la sécurité est beaucoup plus importante. Le risque d'intoxication au monoxyde de carbone qui est un risque majeur dans ce genre de bâtiment avec un chauffage au gaz n'existe plus.

Les travaux d'éclairage vont être terminés début 2016.

Les prochains investissements à prévoir à l'église dans l'avenir seront l'entretien de la toiture et la réparation ou le remplacement d'une partie de la menuiserie intérieure, essentiellement les bancs.

## Voirie

- Les travaux d'entretien 2015 sur les routes goudronnées pris en charge par la Communauté de Communes de Matour et sa Région, retenus par la commission, correspondent à des travaux de reprofilage et à des enduits d'usure :

- à Chevannes :

- de la ferme Dufour à Arbonis,

- du pont à la maison Trichard,

- de la maison Bas et de la ferme Privat à la limite de la route longeant la R.C.E.A.

- à Bel Air, de la route départementale n° 121 à la maison Charvet.

- sur la route de Beaubery : 700 mètres de reprofilage pleine largeur.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Thivent pour un montant de 40 000 € HT.

Les enduits 2014 s'étant dégradés, l'entreprise Thivent les a repris à sa charge.

- Durant la mise à deux fois deux voies de la R.C.E.A., des camions ont circulé sur la voie communale n° 2 du Bourg de Vérosvres au Col des Vaux. Suite à ce trafic, la D.R.I. a donné quelques tonnes de raboutage et elle a reprofilé en pleine largeur la voie communale n° 2 du garage Janin à l'entrée du Bourg.
- Les employés communaux ont aussi :
  - étendu 10 tonnes d'enrobé à froid pour les petites réparations,
  - posé 50 mètres de tuyaux aux Duks : de la maison Vouillon au croisement de la route des Pierres et vers la maison anciennement Boisse,
  - remis en état, en collaboration avec le cantonnier de Suin, le chemin de Lavau à Mont,
  - posé de nouveaux panneaux directionnels au Bourg et à divers endroits de la commune.

## *Eau et assainissement*

Des travaux de renouvellement de conduites d'eau et d'assainissement ont été réalisés par l'entreprise Sivignon.



La canalisation d'eau et la reprise des branchements ont été refaits de l'école à la salle communale. Ces travaux avaient été inscrits dans le programme d'entretien de réseaux du Syndicat des Eaux de l'Arconce.

Les bornes à incendie à l'école et à la salle communale ont été remplacées. Elles sont à la charge de la commune.

Dans le même temps, l'ancien réseau unique d'assainissement collectif a été refait à neuf du logement de la SEMCODA au regard situé près de la ferme Carette. L'entreprise a posé une canalisation pour les eaux pluviales, une canalisation pour l'assainissement et repris sept branchements. Ces travaux d'assainissement sont de la compétence de la Communauté de Communes de Matour et sa Région. Ils sont pris en charge à 100 % par celle-ci pour le réseau d'assainissement collectif et à 50 % pour le réseau d'eaux pluviales, les 50 % restants étant à la charge

de la commune. Ces travaux ont coûté au total 37 000 € HT à la Communauté de Communes et 12 430 € HT à la commune.

La commune a pris en charge la réfection du trottoir en direction de l'école. Ces travaux ont créé quelques gênes durant l'exécution. L'entreprise Sivignon a donné entière satisfaction pour le suivi et la finition du chantier.



## *Travaux réalisés par les employés communaux*

- Pascal est secondé par Guillaume Lieutaud embauché de nouveau en contrat aidé. Ils ont accompli les tâches habituelles d'entretien de la voirie, du Bourg, du cimetière, de la lagune, des fleurs et des bâtiments.
- Le transfert de l'atelier communal dans le garage Jacquet leur a demandé beaucoup d'heures de travail. Plusieurs travaux ont déjà été effectués dans le nouvel atelier :
  - déblaiement de l'intérieur des locaux,
  - décrépissage de l'intérieur du garage,
  - finition de la plate-forme de stockage à l'arrière du bâtiment,
  - pose de tuyaux d'assainissement et d'eaux pluviales raccordés aux collecteurs (VRD),
  - remise en forme à l'avant du garage avec du rabotage,
  - déblayage de l'ancien local avec l'aide du cantonnier de Beaubery où un tri sélectif a été fait. Le matériel et les matériaux ont trouvé leur place dans le nouvel atelier,
  - pose des panneaux d'établi offerts par l'entreprise Arbonis.

D'autres travaux ont été effectués au cimetière. Suite à la reprise de concessions, les employés ont démonté et enlevé une grande partie des monuments

## Nouveau garage communal

Sur le site de l'ancien garage Jacquet que la commune a racheté en 2014, les travaux suivants ont été entrepris :

- La maison d'habitation le long de la rue a été démolie fin juin ; sont conservés l'ancien atelier de mécanique d'une surface développée de 164 m<sup>2</sup> et le hangar attenant d'une surface de 135 m<sup>2</sup>. La toiture a été remplacée, les murs enduits, l'électricité intérieure refaite à neuf et des baies vitrées ont été posées.
- Ce local étant clos et couvert, le matériel de la commune a pu être transféré à partir de septembre pour pouvoir débiter les travaux du local commercial.
- Les pierres de la maison démolie ont servi à créer une aire stabilisée derrière le bâtiment. Une aire de lavage pour les véhicules communaux, un emplacement de stockage des matériaux, un hangar supplémentaire pourront y être aménagés.
- Un permis de construire a été déposé début novembre pour construire à l'avant du bâtiment un local sanitaire, une réserve, un bureau et fermer le hangar. Cela permettra de donner un outil de travail plus agréable et plus fonctionnel pour les employés communaux. L'ensemble du matériel communal sera regroupé sur un seul lieu.



Le site sera clôturé et les façades refaites pour avoir un bâtiment s'intégrant bien dans le cœur du village.

Côté finances, 55 000 € HT ont été budgétisés en 2015 sur cette opération ; une aide du Conseil Départemental à hauteur de 12 490 € vient d'être accordée sur ce dossier.

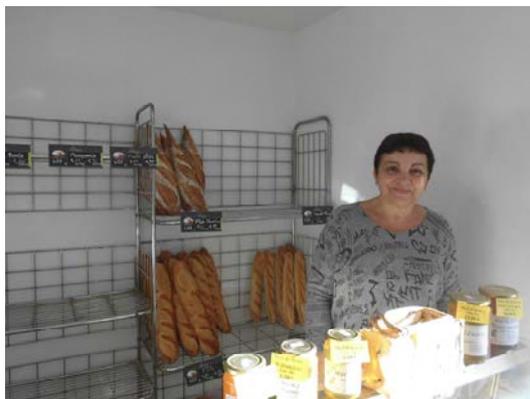
Une fois les travaux réalisés après l'obtention du permis de construire et avant une extension éventuelle du site (construction d'un hangar supplémentaire), cette opération coûtera environ 80 000 € HT à la commune.



## Aménagement d'un local commercial

En octobre 2013, la boulangerie épicerie du village a cessé ses activités. Le Conseil Municipal de Vérosvres a alors pris la décision d'ouvrir un point de vente pour continuer à apporter un service de proximité aux habitants.

La commune a sous-loué un local à Olivier Aucaigne, boulanger de Dompierre-les-Ormes, pour vendre du pain, des pâtisseries et de l'épicerie jusqu'à fin novembre 2015. Le bail étant précaire, une régie directe a été mise en place pour continuer à assurer le service. Le point de vente est tenu par Jocelyne Terrier, employée par la commune depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015 et fonctionnera jusqu'à l'ouverture du nouveau commerce. Ce maintien d'un lien de proximité donne toute satisfaction aux habitants.



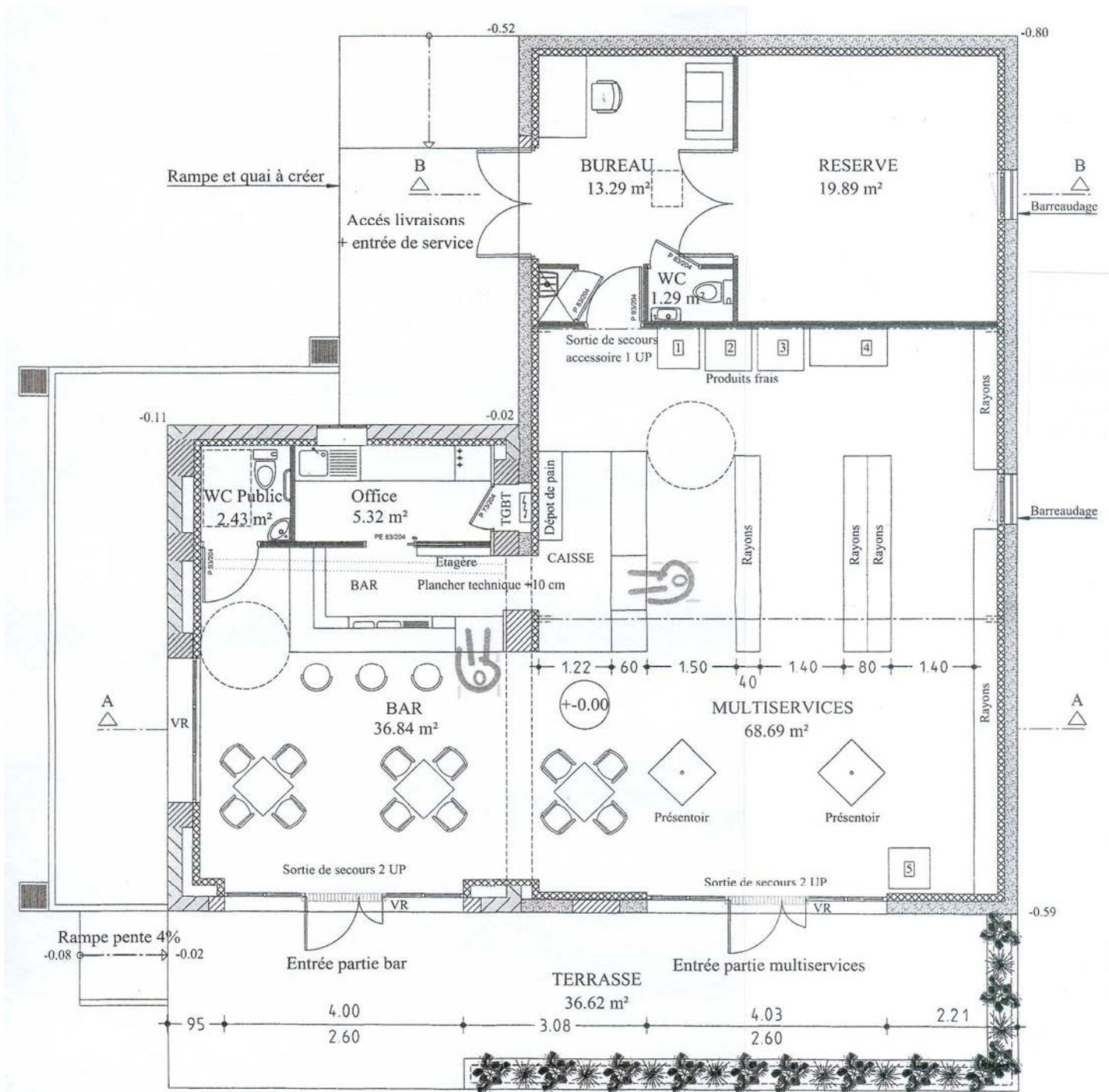
L'aménagement du local commercial sur la place du village a débuté depuis le 9 novembre 2015 et les travaux devraient s'achever début mai 2016.



Ce bâtiment construit, il y a 35 ans environ, d'une surface développée de 150 m<sup>2</sup> est en parfait état.

Nous aménageons l'intérieur en créant :

- une surface de magasin de 80 m<sup>2</sup>,
- une salle de bar et office de 35 m<sup>2</sup>,
- une réserve de 20 m<sup>2</sup>,
- des sanitaires et un point bureau de 15 m<sup>2</sup>.



Le futur commerçant louant ce local n'aura qu'à investir dans le matériel nécessaire à l'exploitation de son commerce. Nous signerons avec lui un bail commercial.

La commune de Vérosvres s'engage sur un investissement à hauteur de 140 000 € HT. Nous avons bénéficié de soutiens financiers importants sur ce dossier et avons obtenu des subventions à hauteur de 108 000 €. Nous proposerons au futur exploitant un loyer mensuel raisonnable pour assurer la viabilité économique du projet.

Dans le cadre de l'exploitation de ce futur commerce (boulangerie, pâtisserie, épicerie, bar), nous réfléchissons à étendre cette activité à la gestion de l'aire d'accueil des camping-cars ; en effet, nous sommes déjà dotés des principaux équipements nécessaires au développement de cette activité. Nous avons fait ces investissements car de nombreux camping-cars font une halte dans notre village du fait de notre proximité avec la R.C.E.A.

Ce local commercial permettra de répondre à une forte attente de la population qui a toujours connu un commerce dans notre village et aux sollicitations nombreuses des touristes et vacanciers qui traversent notre village.

## FARGEOT LAMÉLLÉ COLLÉ a pris le nom d'ARBONIS

Jusqu'ici, ARBONIS était la marque de l'activité bois de VINCI Construction France regroupant les sociétés CAILLAUD LAMÉLLÉ COLLÉ, DUCLOUX, FARGEOT LAMÉLLÉ COLLÉ et SATOB CONSTRUCTION BOIS. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, ces quatre sociétés ont fusionné en une société unique. Le siège social est à VÉROSVRES, car proche de la Direction Régionale VINCI Construction France de Lyon dont dépend ARBONIS. Les autres implantations sont conservées. Ce changement s'inscrit dans une évolution logique puisque ARBONIS devient ainsi la plus importante entreprise de construction bois en France.

### Les temps forts 2015 :

Été 2015, loin de ses bases, ARBONIS a participé (aux côtés de SOGEA SATOM, filiale internationale de VINCI Construction) à la construction d'une tribune présidentielle de 1 700 places couvertes à OYALA (Guinée Equatoriale).

Des travaux titanesques ont été entrepris dans ce village (village natal du Président Téodora Obiang Nguema Mbasogo) qui a été choisi pour remplacer, à terme, la capitale du pays. Face à une immense place, la tribune présidentielle a une forme élégante. ARBONIS a réalisé la fourniture et la pose de 1 500 m<sup>2</sup> de faux-plafonds en mélèze et un auvent. Les enjeux étaient de taille : d'une part l'adaptabilité du système de faux-plafonds sur une structure métallique déjà fabriquée au moment de la consultation, et d'autre part le respect du délai de 3 mois entre la commande et la réception du chantier, transport maritime compris via le port de Tarragone en Espagne.



ARBONIS a terminé la construction de la double coque en bois, symbolisant les mains jointes en prière, de la Cathédrale Notre-Dame de Créteil (Val-de-Marne). La toiture, composée de 130 arcs lamellés collés, culmine désormais à 20 mètres de hauteur, à la place du discret édifice d'origine, au toit plat : une véritable métamorphose dans ce quartier de grands immeubles construits dans les années 1970. Après plus de deux ans de travaux, la première cathédrale du 21<sup>ème</sup> siècle a été inaugurée le 20 septembre 2015.

Un autre événement d'exception pour ARBONIS : la réalisation de la salle plénière de la COP 21 (qui s'est déroulée du 30 novembre au 15 décembre 2015 sur le site de PARIS-LE BOURGET), rassemblement planétaire dédié au climat. En effet, en partenariat et pour le compte de l'Entreprise JAULIN, en charge des installations, ARBONIS a conçu et réalisé la structure et les panneaux de sous-toiture de cette salle de 4 000 m<sup>2</sup>, entièrement démontable et pouvant accueillir jusqu'à 2 000 personnes. Le choix du bois, matériau structural bio-sourcé, naturellement renouvelable à équilibre CO<sub>2</sub> négatif, s'imposait. Différentes essences ont d'ailleurs été utilisées : le douglas français pour la structure, l'épicéa et le sapin français pour le plafond.



Tous ces succès ont été relayés dans les médias et gageons qu'il en sera de même en 2016, puisque de belles réalisations ARBONIS vont s'ouvrir au public, notamment la Cité du Vin de Bordeaux et le Centre Aquatique "Aqualagon".

## *Pierre Albuissou, artiste dessinateur maître graveur*

En 1976, à Vérosvres (Véro Briga en Gaulois) aux Essertines, Pierre Albuissou a acheté une ferme très ancienne à Melle Aline Guilloux.

Après les premières restaurations, il y demeure et y travaille, tout en continuant ses travaux d'habitat, confiant certains à des artisans de Vérosvres.

Quelques années plus tard, ses parents à leur retraite le rejoindront dans cette maison restaurée dans l'esprit de l'habitat de tradition Charolaise.

2015, vient de voir s'achever la restauration du four à pain, daté du XV<sup>e</sup> par un spécialiste historien de Cluny.

### ARTISTE DESSINATEUR MAÎTRE GRAVEUR.



Très jeune, il est attiré par le dessin et découvre à six ans l'œuvre d'Albrecht Dürer. À 13 ans, il réalise sa première gravure. Après ses années de lycée où il suit les cours du soir de dessin à l'École des Beaux-arts de Mâcon, il choisit cette même école pour finaliser ses études par une Attestation d'Études Plastiques et en 1973 son diplôme national de gravure avec félicitations du jury. Peu après, il est honoré par le prestigieux prix Rank-Xerox de gravure.

Son talent et ses compétences le désignent pour enseigner pendant cinq ans le dessin, le graphisme, la gravure et les techniques d'impressions à l'École des Beaux-arts de Mâcon.

Passionné par l'œuvre de l'Académicien Roger Caillois, écrivain et sociologue, il le rencontre ; il naîtra une grande amitié, une collaboration artistique très féconde avec plusieurs illustrations d'ouvrages. Il aura le plaisir de connaître la célèbre écrivain Académicienne Marguerite Yourcenar et d'illustrer une de ses œuvres.

Dans le cadre d'expositions personnelles, de prix de gravure et de biennales, il a exposé dans de nombreuses villes françaises, divers pays européens, Japon, États-Unis,

Nouvelle-Zélande, Brésil et tout dernièrement en Suède et Norvège.

En 1981, il dessine et grave son premier timbre sur Pierre Curie pour le Mali et en 1984 son premier timbre pour la France.

En 1986, il reçoit la décoration de "Meilleur ouvrier de France" dans la catégorie "Gravure au burin et eau-forte sur cuivre et acier". Il assume aujourd'hui les responsabilités de président du jury dans l'attribution de ce titre.

Depuis des années, il collabore à la création des billets de banque pour la célèbre société Oberthür de Rennes.

Pierre Albuissou travaille régulièrement à la réalisation de timbres pour la France et ses Territoires d'outre-mer dont les Terres australes et antarctiques françaises TAAF, mais aussi Andorre, Monaco et de nombreux pays africains.

Avec ses timbres de Monaco, il obtiendra trois fois, en 1992, 1994 et 1996, le trophée du "Plus beau timbre du monde". À ce titre, le Prince Rainier III lui remettra la décoration "Croix de chevalier de l'ordre de Saint Charles".

Pierre réalisera des portraits de la famille princière, dernièrement pour le mariage du Prince Albert et le portrait de la Princesse Charlene.

En France, il sera honoré à plusieurs reprises du Grand prix de l'art philatélique et de plusieurs Cérès.

À ce jour, il a réalisé près de 450 timbres en taille-douce au profit de différentes administrations postales.

En 2005, il crée et préside l'association "Art du timbre gravé", dont le siège social est sur Vérosvres, elle a pour objectif de préserver, développer et promouvoir la gravure en taille-douce dans le monde de l'art, de l'impression fiduciaire, mais aussi auprès du grand public.

Cette association compte à ce jour plus de 1 200 adhérents dans le monde entier.



Parallèlement à l'Art du timbre poste gravé, il poursuit une œuvre plus personnelle qui comprend nombre de dessins et de gravures autour de la relation de l'Homme à la Nature : [www.pierre-albuissou.com](http://www.pierre-albuissou.com)

Pour l'ensemble de son œuvre ; en 2012, l'Académie Française des Beaux Arts lui décerne le grand Prix de gravure Frédéric et Jean de VERNON .

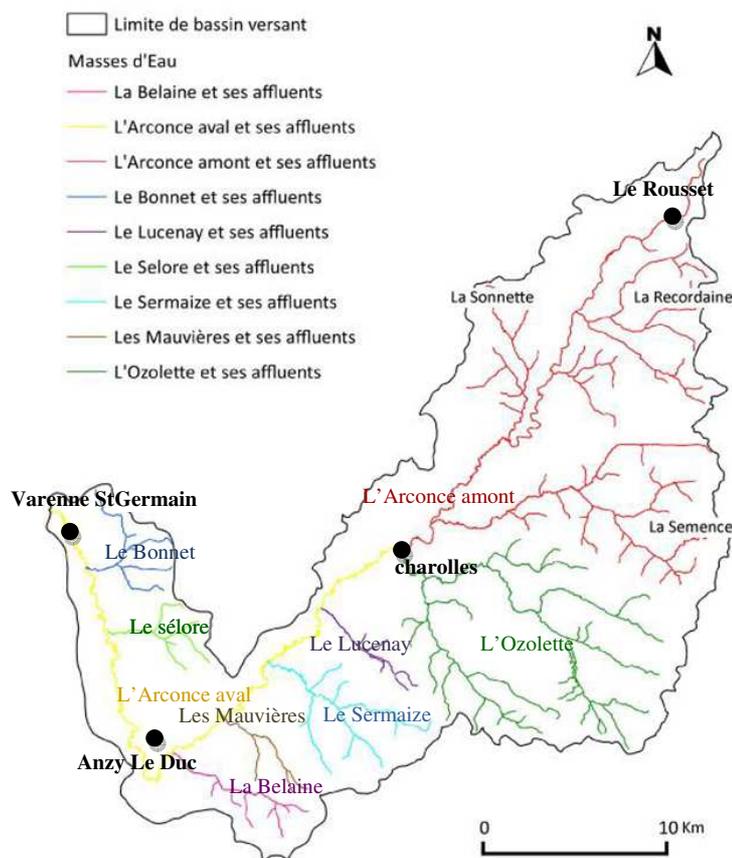
Suite à ses études avec l'académicien Roger CAILLOIS, il continue des recherches sur les traditions populaires Européennes et plus précisément les tilleuls à danser : [www.tilleuls-a-danser.eu](http://www.tilleuls-a-danser.eu)  
Ce travail débouche aujourd'hui sur un projet culturel Européen.

Avec son nyckelharpa, il joue et chante dans un groupe au répertoire Européen allant de la musique à danser du Moyen-Âge à nos jours.

À chaque rencontre, il nous dit et redit sa joie de vivre dans les bocages d'une aussi belle commune.

# Syndicat Mixte Aménagement Arconce et Affluents

## - Pourquoi des syndicats de rivière ?



La « Directive Cadre Européenne sur l'Eau » de 2000 fixe aux états membres une obligation d'atteinte du bon état physico-chimique et écologique de la ressource en eau d'ici 2015.

En France, la loi sur « l'eau et les milieux aquatiques » de 2006 donne aux communes les moyens juridiques d'arriver à cet objectif. La plupart des communes se sont regroupées en syndicat de rivière par bassin versant, le S.M.A.A.A. pour le bassin de l'Arconce.

### - Le S.M.A.A.A. (Syndicat Mixte Aménagement Arconce et Affluents) :

Créé en avril 2008, le syndicat est composé de quatre communautés de communes (C. C. du Charolais, C. C. de Paray-le-Monial, C. C. de Semur-en-Brionnais et C. C. de Matour et sa région) et de cinq communes (Anzy-le-Duc, Marizy, Le Rousset, Montceaux-l'Étoile et Varenne-Saint-Germain).

Il a pour objectif de réaliser une étude de l'ensemble des paramètres hydrobiologiques de l'Arconce et de ses affluents et d'engager les travaux nécessaires afin de préserver la qualité de l'eau, de restaurer le bon état physique et écologique des cours d'eau ainsi que de limiter les risques d'inondation.

Le fonctionnement du S.M.A.A.A. et les prestations (études et travaux) sont subventionnés à 80% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (A.E.L.B.) et le Conseil Régional de Bourgogne et à 20 % par les cotisations des communautés de communes et des communes indépendantes. Le Conseil Général, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (O.N.E.M.A.), la Direction Départementale des Territoires, la Fédération de Pêche 71, la Chambre d'Agriculture 71 et le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne participent techniquement au suivi de la réalisation des études et des travaux.

### - Le contrat territorial :

Son élaboration a nécessité un long et complexe travail de diagnostic, de réflexion et de préparation pour définir les actions à mettre en place. La signature du contrat est fixée début 2016. Sur les 200 Km de linéaire de l'Arconce et de ses affluents ayant fait l'objet d'un diagnostic, seuls 30 Km seront concernés par ce premier contrat.



Vieux saules cassés obturant la Semence



Vieux saules taillés en têtard et la Semence a repris son lit

### - Quels sont les travaux envisagés ?

- o la restauration de la végétation existante en bord de berges,
- o la mise en défens des berges (pose de clôtures),
- o la plantation d'arbres en bord de berges (ripisylve),
- o l'aménagement d'abreuvoirs et de traversées de ruisseau,
- o l'abattage sélectif et enlèvement des arbres problématiques,
- o la lutte contre les espèces nuisibles (ragondins),
- o des travaux de restauration de la continuité écologique (embâcles et seuils répertoriés...).

Il est bien entendu, qu'aujourd'hui l'ensemble de ces travaux ne sont pas obligatoires et ils ne seront réalisés que dans le cadre de conventions passées avec les propriétaires et/ou les exploitants.

### - Pourquoi réaliser ces travaux ?

Les cours d'eau sont souvent vus comme le moyen de canaliser l'eau d'amont en aval, or ce sont des milieux complexes vivants dont le bon état écologique, physique et chimique est essentiel pour la qualité de l'eau et de la biodiversité. Les cours d'eau ont une grande capacité d'autoépuration à condition qu'il reste de la vie animale et végétale sur leurs berges et dans leur lit.



### - Pourquoi la ripisylve ?

Maintenir une ripisylve de qualité (avec une bonne densité d'arbres et d'arbustes ainsi qu'une composition d'espèces variées avec des âges différents) permet de :

- o créer de l'ombrage qui limite le réchauffement de l'eau ; une eau fraîche assure une bonne oxygénation de l'eau, limite l'eutrophisation et améliore la vie animale,
- o filtrer les eaux de ruissellement et donc une épuration des eaux de surface et un ralentissement dynamique des crues,
- o maintenir les berges par le système racinaire de la végétation et de limiter l'érosion,
- o créer des refuges et une protection pour la vie animale sauvage,
- o limiter les déjections animales dans les ruisseaux,
- o rehausser la qualité d'abreuvement pour les troupeaux (limite les problèmes sanitaires et améliore la croissance),
- o valoriser l'espace de mise en défens par la production de bois (énergie, plaquettes, chauffage, litière...).



Contact : [smaa\\_71@yahoo.fr](mailto:smaa_71@yahoo.fr) Tel : 06 32 59 63 68

Site internet : <http://www.riviere-arconce.fr/>

L'année 2015 a permis de finaliser le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec un volet Habitat.

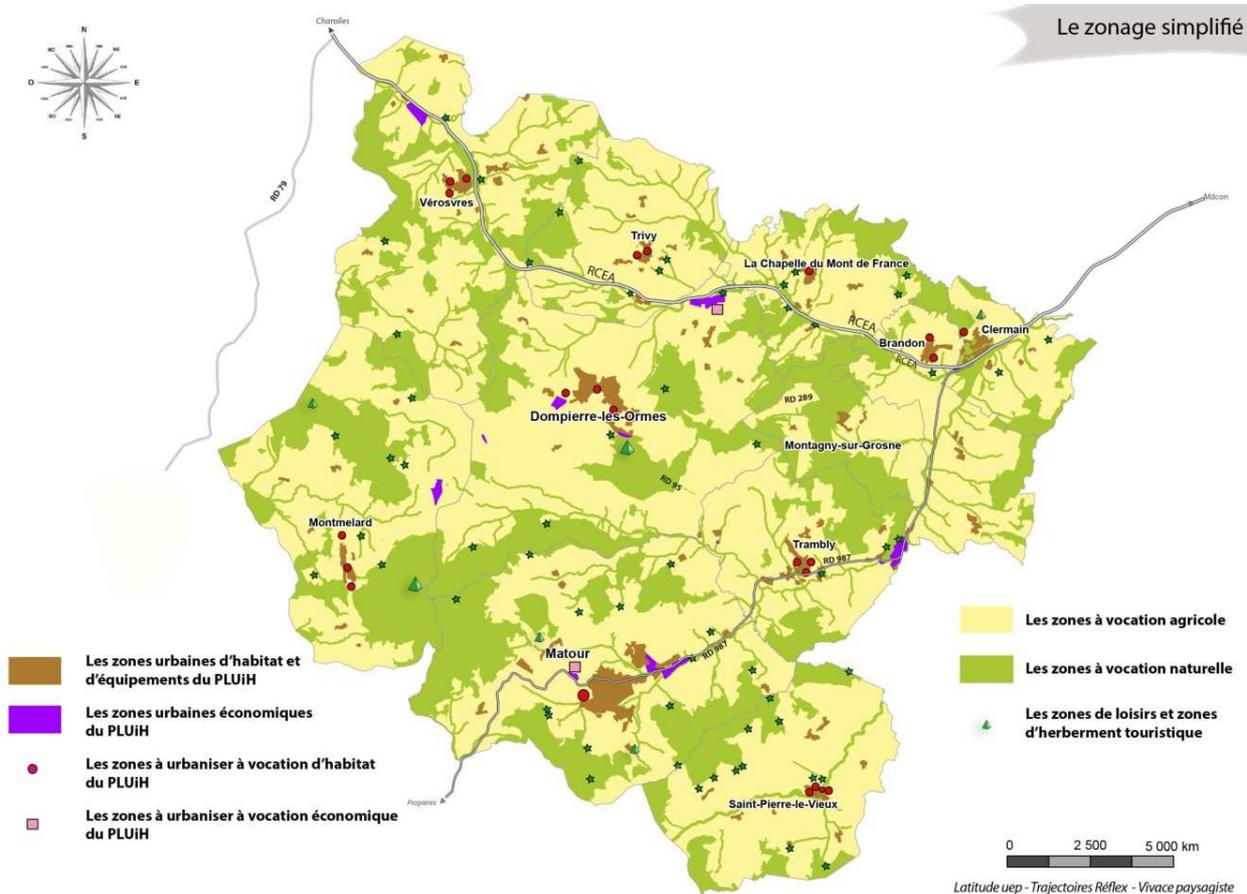
## Les étapes



Le 10 septembre 2015, le Conseil Communautaire a voté le projet de PLUiH à l'unanimité, franchissant ainsi une étape importante dans le processus. Le PLUiH est depuis octobre soumis à la consultation des personnes publiques associées (services de l'État, chambres consulaires, communes et communautés de communes voisines, Département, Région).

Une fois cette consultation achevée, le PLUiH sera soumis à une enquête publique qui durera un mois. Cette enquête devrait avoir lieu au printemps. Une information préalable sera réalisée dès que les dates seront connues. Elle sera suivie d'un avis du commissaire enquêteur. Le PLUiH pourra alors être modifié sans remettre en cause son fondement. Le Conseil Communautaire sera amené à se prononcer sur le projet définitif. Le PLUiH s'imposera à toutes les autorisations d'urbanisme.

## Les zones du PLUiH



# Fleurissement



Le 31 janvier 2015, une délégation est allée à la remise des prix à Chatenoy-le-Royal.

Le jury départemental du label "Villes et villages fleuris " a attribué à Vérosvres pour 2014 le 6<sup>ème</sup> prix dans sa catégorie (communes de 251 à 500 habitants).

C'est un plaisir, un encouragement à continuer et une aide pour le budget.



En raison des nombreux travaux dans le bourg cet été, nous ne nous sommes pas inscrits au concours en 2015 mais les massifs et les jardinières ont été plantés et entretenus comme d'habitude, faisant face à la période sèche. Puis, la pluie a été la bienvenue et les rosiers "Nimet" autour de la croix vers l'école ont bien fleuri.

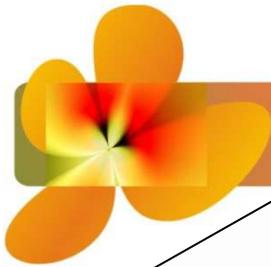
Ensuite, la douceur prolongée de l'automne a permis d'avoir de superbes géraniums devant l'église jusqu'à la mi-novembre.

Crocus, narcisses et tulipes sont toujours en terre et devraient reflorir au printemps.



L'équipe du fleurissement

# Lycée Sainte Marguerite-Marie



Lycée Professionnel Privé  
Sainte Marguerite



L'année 2015 est une année bien difficile pour l'association du Lycée Sainte Marguerite et tout son personnel.

Le plan de restructuration mis en œuvre fin 2014 n'aura pas suffi à rétablir un équilibre financier pour la structure, qui ne compte plus que 57 élèves en formation à Vérosvres à la rentrée 2015.

C'est donc avec une immense tristesse que le Conseil d'Administration a dû se résoudre à acter la fin de l'activité du site de Vérosvres en juin 2016.

Les membres du Conseil d'Administration et la Direction de l'établissement mettent tout en œuvre depuis début octobre pour, d'une part accompagner les élèves et leur famille dans une recherche d'établissement, et d'autre part aider les personnels employés au sein de la structure à retrouver une situation pour septembre prochain.

Des contacts sont également pris pour trouver une nouvelle destination aux locaux en collaboration avec le Conseil Municipal et les différents partenaires institutionnels.

La vie continue malgré tout au sein de l'établissement où le personnel poursuit sa mission éducative et pédagogique en mettant chaque jour son investissement et ses compétences au service de la réussite des élèves.

En 2015, de nombreuses actions ont été menées.

Le partenariat avec la garderie périscolaire du S.I.V.U. s'est renforcé avec plusieurs animations proposées par les classes de CAP et de Seconde.

Les classes de Bac Pro ont travaillé avec plusieurs associations du territoire, comme l'association Villages Solidaires pour l'organisation de la Fête des solidarités ou l'Office de Tourisme du Haut-Clunisois avec la création d'un circuit de randonnée pour enfants sur la commune de Vérosvres.

L'année s'est conclue par un voyage au Maroc pour la classe de Terminale en partenariat avec Ataayouch, association marocaine avec laquelle le lycée collabore depuis 10 ans. Les élèves ont découvert la ville de Marrakech, ainsi que le village berbère d'Asni et son centre de santé pour femmes pour lequel les élèves avaient réalisé une collecte de couches et produits de première nécessité.

# À l'École Élémentaire Publique de Vérosvres

**45 élèves en 2015-2016 du CE1 au CM2 - 2 classes**



Pour l'année scolaire 2014-2015, les élèves de Vérosvres et Beaubery ont profité d'un spectacle de magie offert par la Coopérative Scolaire après le repas de Noël du R.P.I.

Nous avons fait une longue randonnée (plus de 14 km) en direction du mont des Carges où nous avons retrouvé les élèves de l'école de Beaubery pour pique-niquer.

Nous avons également bénéficié de l'aide d'une professeur de danse certifiée pour travailler sur le corps, pour danser et nous avons présenté notre spectacle aux parents au mois de juin.



Nous avons visité le château de Berzé et nous avons escaladé la roche de Solutré pour notre voyage de fin d'année.

Nous avons également, comme les années précédentes, participé au dispositif « École et Cinéma » qui nous a permis d'étudier et de voir trois films : Le Roi et l'Oiseau, Ernest et Célestine (à partir duquel nous avons élaboré notre spectacle de danse) et Le Petit Fugitif.



Pour cette année scolaire 2015-2016, nous prévoyons de partir deux jours avec les élèves des deux classes à la Caverne (grotte Chauvet en Ardèche) les 28 et 29 avril. Ils visiteront la grotte et participeront à des ateliers autour du thème de la préhistoire. Ce voyage sera financé par la Coopérative Scolaire, le Sou des Écoles et la participation des familles.

Le S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) Enfance Jeunesse de la Haute Grosne gère plusieurs services qui accueillent les enfants.

- ✦ Trois micro-crèches sont présentes sur le territoire pour garder les enfants de 2 mois et demi à 6 ans.
- ✦ Un relais assistantes maternelles a lieu deux lundis par mois dans les locaux de la garderie. C'est un moment d'échanges, de conseils, de soutien et surtout un temps d'animation dans la convivialité dont les acteurs principaux sont les enfants et leurs "nounous".
- ✦ Le centre de loisirs offre aux enfants des activités, sorties, animations et camps les mercredis après-midi et les vacances scolaires.
- ✦ La garderie périscolaire à Vérosvres, parmi les six existantes sur le territoire du S.I.V.U., est ouverte de 7h30 à 18h30 pour les enfants scolarisés dans les écoles du R.P.I. Vérosvres-Beaubery moyennant une cotisation forfaitaire d'une moyenne de 48€/mois.
- ✦ Les Activités Périscolaires, mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, sont des cycles d'activités découvertes, organisés en 6 séances par trimestre. Ces animations encadrées par des professionnels se déroulent à la garderie périscolaire de Vérosvres en séances du soir de 16h30 à 18h00. Tous les enfants scolarisés sur le R.P.I. Vérosvres-Beaubery peuvent s'inscrire. Le tarif de la séance du soir (goûter inclus) est de 3€ ou 3,60€ pour les enfants hors S.I.V.U.



Sur l'année scolaire 2014/2015, les enfants ont déjà pu découvrir des activités telles que la musique avec Estelle Bernigal puis un atelier théâtre avec Emmanuelle Privat. En juin 2015, les enfants ont pu offrir un spectacle en utilisant les compétences théâtrales et musicales acquises.

Cette année scolaire a commencé avec des activités autour du langage des signes, des mimes et des marionnettes. Pour le prochain trimestre, les enfants seront initiés au patois.



Vous pouvez retrouver toutes ces informations plus en détails avec les tarifs dans le bulletin communautaire ou dans le TATOU page 6.

N'hésitez pas à joindre le S.I.V.U. par téléphone au 03.85.59.76.58 ou consulter le site [www.sivu71.fr](http://www.sivu71.fr) pour nous faire connaître vos besoins et idées concernant les activités périscolaires.

## Assistantes maternelles

Les assistantes maternelles sont des personnes agréées de toute confiance. Elles accueillent les enfants à leur domicile dans un milieu familial. Par leur disponibilité, elles prennent le temps de faire connaissance, de concilier les modes de vie et les désirs de chacun. Elles préparent tout doucement les enfants à la scolarisation et l'autonomie en participant à leur éveil tout en respectant le rythme de chacun.

### Les assistantes maternelles à votre disposition sur la commune sont :

CHATAGNIER Annick	"Les Janots"	03.85.53.84.30
CINATO Sofy	"Les Terreaux"	03.85.84.74.45
LÉGER Jocelyne	"Les Janots"	03.85.24.83.33
LOISEAU Sylvie	"Le Charme"	03.85.84.07.61
MAZILLE Denise	"Les Moreaux"	03.85.24.83.67
NICOLAS Martine	"Les Goujats"	03.85.24.80.21

## Restaurant scolaire Vérosvres-Beaubery

Cette association est gérée par des parents bénévoles avec le soutien de toutes les familles qui ont des enfants à l'école.

Son objectif est, entre autres, de faire baisser le prix du ticket de cantine par le biais des fonds qu'elle récolte lors des diverses manifestations organisées tout au long de l'année. Elle gère totalement le fonctionnement de la cantine (salaires des deux cantinières, dépenses de fonctionnement diverses, repas ...). Les repas sont élaborés par le cuisinier du lycée de Vérosvres et apportent satisfaction aux enfants et aux parents.

Le bureau est composé de neuf membres avec Sidonie Butaud et Céline Baurain comme co-présidentes.

L'association remercie les communes de Beaubery et Vérosvres pour les subventions versées, ainsi que d'autres donateurs dont l'ancienne association de la garderie périscolaire de Vérosvres pour leur générosité. Leur aide est précieuse.



### Nos manifestations :

En 2015, l'après-midi carnaval en février a été renouvelé. Les enfants ont défilé par petits groupes dans les hameaux et bourgs des deux villages avec toujours autant de succès. Merci pour votre accueil et votre générosité.

Le loto en mars, le vide-greniers en juin et la choucroute en novembre ont aussi été des réussites. Nous remercions les nombreux participants et familles présentes à celles-ci.

Indispensables au maintien de la cantine, les manifestations seront bien sûr reconduites pour 2015/2016.

Le Bureau.

# Sou des écoles du R.P.I. Beaubery-Vérovres

L'association du sou des écoles du R.P.I. Beaubery-Vérovres a vu le jour l'année dernière afin de collecter des fonds pour financer les activités extrascolaires des enfants du R.P.I.

## Bilan financier des différentes manifestations organisées en 2014/2015

Dates	Manifestations	Montants récoltés	Coûts	Bénéfices
oct-14	Bulbes			472,32 €
déc-14	Chocolats	1 748,30 €	1 338,97 €	409,33 €
janv-15	Galettes	960,00 €	509,11 €	450,89 €
févr-15	Chocolats	1 551,49 €	1 178,59 €	372,90 €
avr-15	Photos	1 480,90 €	946,40 €	534,50 €
mai-15	Tombola	1 454,80 €	579,80 €	875,00 €
juin-15	kermesse	711,00 €	449,95 €	261,05 €
TOTAL				<b>3 375,99 €</b>

Comme l'année précédente, nous vous proposons de participer à cette collecte en faisant bon accueil aux différentes actions que nous mènerons cette année : vente de bulbes, de chocolats, galettes au feu de bois...



Comme nouveautés, nous allons organiser une vente de pizzas et vous concocter également quelques surprises que vous découvrirez en 2016.

Notre association fonctionne grâce aux parents bénévoles qui donnent de leurs temps pour les enfants. Votre aide, vos propositions et vos remarques seront toujours les bienvenues...

Alors, n'hésitez pas, contactez-nous !!!



Voici la liste des membres du bureau :

Eugénie Valette : [eugenie.valette@orange.fr](mailto:eugenie.valette@orange.fr),  
Céline Charvet : [l.charvet.celine@orange.fr](mailto:l.charvet.celine@orange.fr),  
Pascal Mazille : [mazille-pascal@orange.fr](mailto:mazille-pascal@orange.fr),  
Jocelyne Billonnet : [serge.billonnet@orange.fr](mailto:serge.billonnet@orange.fr),  
Laurent Bas : [lolodany0660@orange.fr](mailto:lolodany0660@orange.fr),  
Patrice Dufour : [epdufour@orange.fr](mailto:epdufour@orange.fr),  
Nathalie Aublanc : [nathalie.aublanc@yahoo.fr](mailto:nathalie.aublanc@yahoo.fr),  
Éric Bonnot : [leverne71@gmail.com](mailto:leverne71@gmail.com).

## Bibliothèque

L'effectif-lecteurs et la fréquentation de la bibliothèque restent stables sur l'année 2015. Cette fréquentation est diverse selon les critères. La participation des deux classes, un vendredi sur deux, permet un contact assidu et attendu (nous disent les enseignantes) pour les enfants de l'école primaire. Les adolescents, n'étant plus scolarisés sur Vérosvres, ont bien évidemment d'autres pôles d'attraction plus... "tendance". Les jeunes parents une fois dans la vie active, eux disposent de moins de temps pour se consacrer à la lecture. Puis, les retraités : ils sont les plus présents à la bibliothèque, inutile d'en expliquer la raison, mais il faut, pour être objectif, préciser que ce sont majoritairement des femmes qui y trouvent une forme d'évasion intérieure.

La bibliothèque fonctionne sous la responsabilité de Simone Brumaire et ce depuis 25 ans et toujours avec la collaboration de trois autres bénévoles pour les permanences et deux pour "les coups de main" ponctuels comme rentrée et retour des livres de la Bibliothèque Départementale de Charnay-les-Mâcon, achats annuels et équipements des nouveaux livres.

Cette année 2016 verra une évolution importante dans sa gestion puisque ce sera l'année de l'informatisation. La municipalité a initié ce projet pour un investissement financier important de 4 551,83 € HT soit 5 462,20 € TTC, subventionné à la hauteur de 3 382,81 € (1 924,81 € par la D.R.A.C. et 1 458 € par le Conseil Départemental). L'équipe, bien consciente de cette évolution incontournable, est associée à cette mise en place. Dès courant janvier, nous bénéficierons de deux journées de formation pour la saisie de tous les livres du fonds communal. À ce propos, la bibliothèque sera fermée le mercredi 20 janvier 2016. Durant cette période de saisie, sans doute plusieurs mois, nous vous serons reconnaissantes d'être indulgents car le fonctionnement habituel sera bien sûr un peu perturbé. Mais nous serons, et vous serez aussi récompensés, car le prêt des livres en sera facilité.

Merci à tous les donateurs et à tous nous souhaitons une Bonne Année 2016.

## Téléthon



Le 5 décembre, à l'occasion du Téléthon, le club des aînés, la société de chasse et la S.I.L. pour la dix-neuvième année consécutive ont œuvré ensemble pour confectionner plus de 400 kg de boudin et permettre un don de **2 069 €** à l'A.F.M. soit un peu moins que l'année précédente.



**Que l'équipe de bénévoles et l'ensemble des donateurs soient remerciés pour ce geste.**



## Amicale des anciens

Toujours dynamique, le "Club" organise de nombreuses animations pour ses adhérents tout au long de l'année.

Ce sont d'abord nos réunions mensuelles, ou bimensuelles pendant l'hiver, qui nous permettent de nous retrouver régulièrement pour un après-midi de jeux et où l'on fête également les anniversaires.

Ce sont ces rencontres très conviviales avec les clubs voisins de Beaubery et de Trivy qui sont reconduites d'année en année, ainsi que les tournois cantonaux de manille et de scrabble très appréciés par les participants.

Ce sont aussi des sorties : pour une journée spectacle au Spot à Mâcon en mars pour voir la troupe "Obsession" nous présenter une rétrospective de la chanson française ; ou un voyage de deux jours en juin sur les rives du lac Léman et ses vignobles du Vaudois ou encore une journée dans la région de Saint-Etienne avec la visite de la Chocolaterie des Princes et ses dégustations mémorables.



Tournoi cantonal de manille à Vérosses



Le groupe en voyage au barrage Saint Victor sur Loire

Citons encore, en mai, notre repas au restaurant, pour ce printemps à "l'Auberge du Lac" à Trivy, où un accueil chaleureux et un menu très élaboré nous ont fait passer une agréable journée.

Et puis nos deux concours de manille en avril et en octobre qui connaissent toujours un succès assez remarquable et auxquels nous avons, cette année, ajouté un concours de belote en juin qui, lui aussi, a été une réussite.

Notre loto en septembre, avec une fréquentation en hausse sensible, ce qui prouve que nos visiteurs apprécient l'accueil et la dotation qui leur est offerte.

Pour être complet, nous noterons encore notre Assemblée Générale, le deuxième samedi de décembre, avec toujours une salle comble d'adhérents, suivie de notre repas de Noël avec animation qui est offert à tous.

Ce sont les marges dégagées par ces manifestations qui nous permettent d'offrir à nos 97 adhérents cotisant en 2015 deux repas gratuits chaque année ; l'un à Noël pour notre Assemblée Générale et l'autre en mai au restaurant.

Les personnes qui seraient intéressées par ces activités de notre "Club" peuvent nous rejoindre à tout moment, elles seront les bienvenues et pour celles qui nous rejoindraient à l'occasion de notre Assemblée Générale, le repas de Noël leur sera offert.

## Société de chasse

Cette année, une triste nouvelle nous a énormément touchés. En effet, la disparition d'Alain Aubague a vivement marqué le cœur de chacun d'entre nous.

Le nombre d'adhérents de notre société est stable, mais nous espérons que la jeunesse de la commune vienne rejoindre notre association dans les prochaines années.

Nouveauté cette année : afin d'augmenter la sécurité à la chasse, nous avons installé sept miradors sur la commune.

Pour ce qui est des manifestations, la journée boudin et la soirée "tête de veau" sont des réussites, quant au concours de pétanque, il a eu moins de succès que les années précédentes.

Quelques dates à retenir pour cette nouvelle année :

- week-end "boudin" samedi 5 et dimanche 6 mars 2016,
- concours de pétanque samedi 23 juillet 2016.



Doyens des chasseurs



Fin de chasse...

En ce qui concerne notre passe-temps favori, essayer de réguler les espèces nuisibles reste toujours une de nos activités les plus importantes. Nous notons une forte augmentation des populations de renards et de ragondins.

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de nos activités et de notre loisir.

Tous les chasseurs de la société vous souhaitent une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2016**.



Des chasseurs devant "leur" tanière

## Société d'intérêt local

Cette année, la S.I.L. a poursuivi ses activités. À savoir, en début d'année, une conférence avec Fernand Laurent sur les causes de la guerre 14-18 puis les représentations théâtrales avec des sketches et deux grandes pièces dont une entièrement jouée par les jeunes. Plus tard, la randonnée pédestre a connu un vif succès et présentait cette année une nouveauté avec un circuit VTT de 40 Km. Toujours côté sportif, il y a des séances de gym le lundi soir et une équipe de foot en U.F.O.L.E.P. qui joue les dimanches matins et organise le traditionnel tournoi au mois de juillet (qui réunit de nombreux jeunes) et la choucroute toujours aussi animée. Les fêtes de l'Ascension et patronale sont aussi des moments festifs et de rencontres. De la danse est aussi au programme avec 3 niveaux différents de country et de la danse de salon.

Pour remercier l'ensemble des bénévoles, un voyage a été organisé à Beaune ainsi qu'un repas animé par la talentueuse Priscilia Berto à la suite de l'assemblée générale qui a révélé un bilan annuel positif.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter un des responsables de la S.I.L.



## Tarot vroulon

Les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois à partir d'octobre jusqu'en avril, un groupe d'amateurs de cartes se réunit pour "taper le carton" soit au tarot, soit à la manille, soit à la belote. Les personnes intéressées par cette activité peuvent prendre contact avec le Président Robert Bonin au 03.85.24.80.13 ou le Secrétaire Louis Mazille au 03.85.24.82.48 ou le Trésorier Michel Griffon au 03.85.24.80.18.



Deux concours sont organisés chaque année, l'un au printemps et l'autre à l'occasion du "Beaujolais nouveau" qui a vu la consécration d'une femme du "cru"... Un repas en fin de saison est offert à tous les adhérents et bénévoles de ce club.



## Première montée historique de Vroules



Le 28 juin dernier, notre commune a accueilli un événement marquant le monde du sport automobile régional. En effet, vingt-six ans après l'arrêt de la course de côte du Col des Vaux, sur la route départementale 17 entre le hameau de Hautecour et le Col des Vaux, la **1<sup>ère</sup> montée historique de VROULES** a vu le jour. Le but de cette manifestation était de réunir, de nouveau, sur ce même tracé, divers véhicules de compétition, prototypes, voitures d'époque ayant marqué l'histoire automobile.

Pas moins de soixante-dix équipages venus d'une dizaine de départements différents ont fait le déplacement pour cette grande première. Parmi eux, étaient présents d'anciens pilotes régionaux qui ont apprécié de retrouver ce tracé sinueux. Tout était réuni pour cette journée : un temps très ensoleillé, une ambiance festive, un beau plateau de véhicules et un déroulement sans incident pour le plus grand bonheur des organisateurs.



À ce titre, nous tenons à remercier tout particulièrement la municipalité, les riverains ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué par leur convivialité et leur bon état d'esprit à la réussite de cette belle journée.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 26 juin 2016 pour la 2<sup>ème</sup> montée historique de VROULES.

Toutes les photos sont disponibles sur le site internet suivant :

<http://www.montehistoriquedeversvres.sitew.fr/>



Dany BRIÈRE / Les vieilles guimbardes du Clunyois

## Animations de l'office de tourisme

En partenariat avec le lycée, l'office de tourisme du Haut-Clunisois a créé à Vérosvres un **circuit randoland** de 4,2 Km. Il s'agit d'un grand jeu de piste accessible à tous permettant la découverte du patrimoine. Trois niveaux sont proposés : 4/6 ans, 7/9 ans et 9/12 ans. Tout au long du trajet, des indices sont à rechercher afin de permettre... normalement la résolution d'une énigme. En famille, entre amis, avec vos enfants ou petits-enfants n'hésitez pas à tester ce type de randonnée. Vous pouvez vous procurer ce jeu à l'office de tourisme, à la mairie de Vérosvres ou sur le site [www.randoland.fr](http://www.randoland.fr) pour 2 €.

L'inauguration du Randoland a eu lieu le 11 juin en présence d'une vingtaine de personnes qui a testé ce nouveau concept.



Le 13 août à 19h30, la **deuxième balade nocturne** gratuite de Vérosvres se déroulait sous une météo idéale. Un circuit de 6,7 Km était proposé en direction des Champs, des Essertines et La Combe des Seignes avant un retour au Bourg, à la tombée de la nuit, par le Bois Chatelet. Les 150 participants ont pu apercevoir Mont Saint Vincent et Suin. Au retour,

une petite collation permettait à chacun de reprendre des forces avant de se donner rendez-vous pour le 4 août 2016.



## Centre communal d'action sociale



Le C.C.A.S. de la commune a organisé le dimanche 27 septembre 2015 son traditionnel repas des aînés. Toutes les personnes de plus de soixante-dix ans résidant sur la commune étaient invitées à participer à ce repas. Les cinquante-six personnes présentes ont unanimement apprécié la décoration de table orchestrée par Jacqueline Mazille. Le délicieux repas préparé par le traiteur Touillon a été servi bénévolement par les membres du C.C.A.S. et les conseillers municipaux.

À l'heure du dessert, les "protégées" de Nathalie et Valérie ont fait des démonstrations de danse country et ont fini par inviter les hôtes à les rejoindre pour une danse commune. Chacun a ainsi pu se rendre compte, que la country n'était pas si facile que ça et que les jeunes ou ados de ce groupe avaient du talent. La réussite de cette journée a prouvé que l'intergénérationnel existe bien à Vérosvres.

Pendant la période des fêtes, les membres du C.C.A.S. ont rendu visite aux personnes de plus de quatre-vingts ans qui n'avaient pas participé à ce repas et aux personnes hospitalisées pour leur remettre un petit colis de Noël composé entre autres de chocolats achetés au Sou des écoles et d'une carte réalisée par les enfants.



*Bébés de l'année 2015*



Lilou DESSAUGES



Roxane PUGET



Eliott BONIN-MARTIN

## Ils nous ont quittés en 2015

\* **Andrée Therville**, dite Dédée, née le 9 décembre 1921 à Lavau passe une grande partie de sa vie dans la ferme familiale. Avec son frère Paul, elle assure le bon fonctionnement de la ferme en faisant notamment les fromages. Même si elle ne sortait pratiquement pas de chez elle, elle avait de nombreuses visites. Toujours avenante, très cultivée, elle aimait beaucoup discuter. Malheureusement, après quelques séjours à l'hôpital, elle doit se résoudre à rejoindre le long séjour à Charolles le 4 décembre 2008. Ces dernières années, ses journées sont rythmées par les visites de son frère qui l'aidait à manger. Elle s'éteint le 10 janvier et nous laisse le souvenir d'une femme au caractère bien "trempé" et au verbe facile.

\* **Jacques Jean**, né le 4 septembre 1924 dans la région parisienne. Le 17 août 1946, il épouse Ginette et en 1947, ils ont la joie d'accueillir dans leur foyer leur fils unique Marc. Après avoir exercé comme plâtrier peintre dans diverses entreprises, il s'installe à son compte à Saint Maur Des Fossés. Au début des années 1980, ils acquièrent une maison de campagne aux Moreaux qui deviendra leur résidence principale en 1989 tout en conservant leur appartement de St Maur qu'ils regagnent chaque hiver et lorsque leur santé devient plus fragile. Après le décès de son épouse, il tient à rester dans son logement, malheureusement suite à un banal accident domestique, sa santé se détériore et il décède le 26 janvier seulement cinq mois après sa femme. Il nous laisse le souvenir d'un homme agréable et affable.

\* **Louis Roux**, né le 18 août 1931 à Villeurbanne. Marqué par la guerre de 39/45, il devient un homme profondément attaché à la Paix et à la Fraternité. Diplômé de l'École Normale, il enseigne pendant quelques années dans une école publique avant de fonder et diriger le Centre Agricole et Ménager Public de Lamure-sur-Azergues de 1958 à 1968. Après une fin de carrière en collège, il fait l'acquisition en 1994 d'une maison aux Pierres, qu'il habite définitivement avec sa femme en 1997 où il aime recevoir ses 5 enfants et 13 petits-enfants. Malheureusement, en 2008, une importante intervention chirurgicale l'affaiblit. Malgré un répit, son état de santé se dégrade rapidement et le conduit à l'hôpital de Charolles où il décède le 2 avril. Très serviable, Louis était avant tout un homme de convictions qui a œuvré pour l'école publique, la laïcité et la défense de l'environnement.

\* **Paul Therville**, né le 4 mai 1927 à Lavau passe la majorité de sa vie dans la ferme familiale aux côtés de sa sœur. Ensemble, ils exploitent leur ferme avec pour unique moteur le cheval. La retraite arrivée, il conserve cependant ses chèvres. Son béret vissé sur la tête, son bâton à la main, Paul a plaisir à promener chaque jour ses chèvres le long des chemins. Il aime contempler le paysage qu'il connaît depuis toujours et aller à la rencontre des promeneurs. L'isolement commençant à lui peser, il décide de rejoindre sa sœur à l'EHPAD de Charolles le 27 janvier 2011 après un bref séjour à Paray-le-Monial. Là-bas, il retrouve de la compagnie et de "vieilles connaissances" et aime aller à la rencontre de leurs visiteurs. Affecté par la perte de sa sœur, il s'éteint brutalement le 16 avril et nous laisse le souvenir d'un homme curieux, avenant et très agréable.

\* **Gisèle Lacharme**, née Larfouilloux le 15 janvier 1921 à Saily où elle passe sa jeunesse. Le 5 juillet 1943, elle épouse François Lacharme et a le bonheur de donner naissance à leur fils unique Michel en 1944. Après la nomination de son époux à l'école de Vérosvres comme instituteur, elle vient s'installer avec sa famille dans la commune en juillet 1946 au-dessus de l'école. Pendant une vingtaine d'années, elle occupe le poste de secrétaire de mairie avec compétence et efficacité. Dans leur charmante maison construite en face de l'école-mairie, elle s'adonne à ses passions qui sont le jardinage et la cuisine. Toujours débordante d'énergie, elle passe du temps à l'entretien des massifs de fleurs et à cuisiner des amuse-bouches pour les cérémonies de la commune. Malheureusement, le 31 juillet 2012, victime d'un AVC, elle est très diminuée et finit par rejoindre l'EHPAD de Bois-Sainte-Marie où elle décède le 13 juin. Elle nous laisse le souvenir d'une femme de rencontre agréable, toujours très accueillante et souriante.

\* **Jean Bidaut**, né le 4 février 1922 à Chevannes. Après avoir travaillé dans la ferme familiale, il doit partir en 1942 pour les chantiers de jeunesse du Vercors. Marié le 10 juin 1947, à Marthe Thomas, sa voisine, il s'installe avec elle dans la ferme de ses beaux-parents où ils ont le plaisir d'accueillir trois enfants et cinq petits-enfants. Jusqu'à 87 ans, il travaille la terre qu'il aimait tant en donnant encore des coups de main à son fils Gilbert lors des gros travaux comme les foins. À la retraite, il seconde son épouse dans les tâches ménagères et fait avec elle quelques petits voyages. Fatigué, il doit en 2009 rejoindre l'EHPAD de Charolles où il fait de nombreuses connaissances et a le plaisir de jouer à la manille. De plus en plus affaibli et attristé par la perte de sa femme et de son frère, il ne peut plus quitter sa chambre où il décède le 13 juin. Jean nous laisse le souvenir d'un travailleur infatigable et d'un homme calme et toujours souriant.

\* **Jacques Schweitzer**, né à Lausanne le 16 mars 1924. Passionné de musique et artiste dans l'âme, il débute sa carrière comme danseur classique au Grand Théâtre de Genève. Suite à des ennuis de santé, il arrête et choisit de travailler dans la boutique de maroquinerie de sa belle-mère, où il a l'idée de travailler les cuirs afin d'en faire des œuvres d'art reconnues en Suisse et à l'étranger. Après avoir dirigé avec son épouse Jacqueline une galerie d'exposition au Petit-Lancy, ils acquièrent en 1991 la maison du "ptit Jean Bonin" à Lavau. Dans son atelier, Jacques poursuit ses activités artistiques avec la création de nouveaux tableaux et la peinture sur meubles dont il avait décoré la maison où il avait plaisir à recevoir. D'un tempérament discret et modeste, il avait accepté d'exposer pendant deux ans ses créations à la salle de Vérosvres lors des fêtes de l'ascension. Sa santé déclinant, il rejoint avec son épouse l'EHPAD de La Guiche en février où il décède le 23 juin.

\* **Marcel Bonin**, né le 19 novembre 1926 à Lavau où il passe une grande partie de sa vie. En même temps qu'il travaille sur l'exploitation de ses parents, il est chauffeur à la CUMA de Vérosvres qui a compté jusqu'à 75 membres. Il allait essentiellement labourer, transporter du fumier et du bois chez les adhérents agriculteurs ou non qui n'étaient pas mécanisés à l'époque. Son travail consistait aussi à arracher les pommes de terre, à faucher et à moissonner à la lieuse. Sérieux, très adroit et soigneur, il était apprécié de tous. Il a aussi fait la campagne des battages dans la région. En gai luron, il appréciait les sorties et il épouse Jeanette Muneret le 4 août 1979 avant de passer une paisible retraite dans sa maison. Sa santé se détériorant, il rejoint un EHPAD où il décède le 3 octobre. Il laisse le souvenir d'un homme évolué, bon vivant et sociable.

\* **Yvonne Bernachot**, née Dely, à Suin le 31 mai 1931 au hameau de Ruère où elle passe toute sa jeunesse. Après avoir épousé René en 1951, le couple s'installe aux Bruyères dans la grande maison familiale des beaux-parents. En 1952, Marie-Claude vient agrandir le cercle familial. Pendant que René dirige une entreprise de travaux agricoles et forestiers, Yvonne tient le "café des Bruyères" avant de le reprendre à son compte au début des années 70. La retraite sonnée, ils rejoignent les clubs des Aînés de Vérosvres et Suin où ils sont adeptes de tarot. Très affectée par la disparition de son mari en 2008 et d'autres proches, en plus de ses ennuis de santé, elle doit entrer en novembre 2013 à l'EHPAD de Cluny où elle lutte courageusement contre la maladie qui l'emporte le 27 octobre. Elle nous laisse le souvenir d'une femme discrète, coquette, sympathique et d'humeur toujours égale.

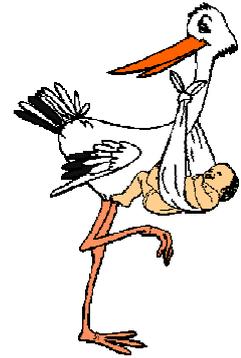
Une pensée aussi à :

- \* **Alain Aubague** décédé tragiquement le 27 juin à 59 ans qui aimait revenir chaque week-end à Lavau,
- \* **Raymond Mazille** décédé le 25 septembre à 87 ans qui a passé toute sa vie active dans une ferme à Chevannes,
- \* **Josette Bouvier** décédée le 8 octobre à 86 ans qui a résidé sept ans chez ses enfants à Lavau.

# État civil 2015

## NAISSANCES

- ◆ Lilou DESSAUGES, née le 23 juin, fille de Claire BUSSEROLLES et Romain DESSAUGES (Chevannes)
- ◆ Roxane PUGET, née le 26 septembre, fille de Sandra GREMY et Jérôme PUGET (Le Bourg)
- ◆ Eliott BONIN-MARTIN, né le 9 décembre, fils de Muriel MARTIN et Olivier BONIN (Le Bourg)



## BAPTÊMES

- ◆ Alexane MARIN, fille d'Emilie AUGOYAT et Guillaume MARIN, le 08 août 2015 à Vérosvres.
- ◆ Aurélien RUET, fils d'Émeline DUFOUR et Anthony RUET, le 29 août 2015 à Vérosvres.

## *Nouveaux habitants en résidence principale*

- ♣ Emmanuel PELLETIER et Régine VOUILLON (Les Essertines)
- ♣ Geoffrey BONIN et Sophie TAVARES (Le Bourg)
- ♣ Émeline BURILLIER et Julien MYARD (Les Pierres)
- ♣ Alain et Ghislaine JOLY (Hautecour)
- ♣ Muriel MARTIN et son fils Gabriel (Le Bourg)
- ♣ Marcelle MERLE (Le Bourg)
- ♣ Alain et Jocelyne BIDAUT (Chevannes)
- ♣ Chantale PROST et Jeannot BÉNÉTULLIÈRE (Lavau)
- ♣ Thibaut PAVAILLY (Le Bourg)
- ♣ Michel Durand (Montot)

## *Artisans, commerçants et prestataires de services*

ALBUISSON Pierre  
ARBONIS  
AUCAIGNE Olivier  
BESSON Bernard  
GARAGE JANIN Olivier  
J-P ATELIER (GILLOT Jean-Pierre)  
LA RONDE DES CISEAUX  
MÂCON MULTI-SERVICES (GUICHARD Jean-Luc)  
PIERLOT Monique  
SOCIÉTÉ NOUVELLE GRIFFON

Artiste dessinateur, graveur de timbres  
Charpentes en lamellé-collé  
Dépôt de pain et épicerie  
Travaux forestiers  
Mécanique générale  
Créateur illustrateur  
Salon de coiffure  
Rénovations intérieures  
Écrivain public, écrivain privé  
Maçonnerie

# Renseignements utiles

## MAIRIE

Ouverture du secrétariat : Lundi : de 15h00 à 18h00 / Jeudi : de 9h00 à 12h00 / Vendredi : de 15h00 à 19h00

Secrétaire : MACHILLOT Nathalie

Téléphone : 03.85.24.80.72

Fax : 03.85.24.86.34

E-mail : [mairie.verosvres@orange.fr](mailto:mairie.verosvres@orange.fr)

Site Internet (en cours de construction) : <http://www.verosvres.fr> → consultation du cadastre possible

## AGENCE POSTALE

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h15

Téléphone : 03.85.26.01.66

## BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30

Responsable : Mme BRUMAIRE Simone

Téléphone : 03.85.24.89.40

## SALLE POLYVALENTE

Téléphone : 03.85.24.82.05

Réservation : secrétariat de mairie

Téléphone : 03.85.24.80.72

Responsables : Mme TABOULOT Denise (particuliers) et Mme PINON Valérie (associations)

## ÉCOLE PRIMAIRE

Tél : 03.85.24.83.76

## GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél : 03.85.24.88.95

## RESTAURANT SCOLAIRE

Tél : 03.85.24.88.95

## S.I.V.U. MATOUR

Tél : 03.85.59.76.58

E-mail : [contact@sivu71.fr](mailto:contact@sivu71.fr)

## ENTRAIDE

Téléphone : 03.85.24.68.80 E-mail : [entraide3c@wanadoo.fr](mailto:entraide3c@wanadoo.fr)

↳ Accueil et Permanence tous les mercredis matin à La Guiche.

↳ Mise en place de divers ateliers.

↳ Transport bénévole avec Janine Carette 03.85.24.83.69 ; Denise Chevalier 03.85.24.82.94 et Yvonne Larive 03.85.24.84.00.

## ASSOCIATION BIEN VIEILLIR EN VAL DE JOUX

Téléphone : 03.85.70.48.10

↳ Résidence du Val de Joux : hébergement de personnes âgées.

↳ Portage de repas et animations au quotidien ouvertes à tous.

## ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES (A.A.P.A.I.)

Maison médicale de Saint-Bonnet-de-Joux

Téléphone : 03.85.24.77.03

## A.D.M.R.

Téléphone : 03.85.84.54.86 à Gibles et 03.85.24.05.88 à Saint-Bonnet-de-Joux

E-mail : [info.gibles@fede71.admr.org](mailto:info.gibles@fede71.admr.org)

## RELAIS

Un conteneur "RELAIS", destiné à recevoir les vêtements et chaussures en état, est installé sur la place.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MATOUR ET SA RÉGION

Téléphone : 03.85.50.26.45

Fax : 03.85.50.26.44

E-mail : [matour-et-region@orange.fr](mailto:matour-et-region@orange.fr)

site : [www.matour-et-region.com](http://www.matour-et-region.com)

## DÉCHETTERIE

### ✦ à SAINT-BONNET-DE-JOUX

Ouverture : lundi et mercredi de 14h00 à 17h00 / samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Téléphone : 03.85.24.71.26

### ✦ à TRAMBLY

Ouverture d'été : lundi et mercredi de 8h00 à 12h00 / samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Ouverture d'hiver : lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 / samedi de 14h00 à 17h00

Téléphone : 03.85.50.45.08

**SERVICE DES EAUX (S.A.U.R. Hautefond) → Tél : 03.60.56.40.46**

*Les conscrits 2015*



Arrêt sur image, Cluny

# Manifestations prévues en 2016

Dimanche 10 janvier	Vœux du maire
Mercredi 13 janvier	Galette des Rois au club des Aînés
Lundi 18 janvier	Dictée communale des Aînés ruraux
Samedi 30 janvier	Banquet des chasseurs de la Société de Chasse
Samedi 13 février	Carnaval du restaurant scolaire
Samedi 20 février	Conférence de Pierre Duclos sur les abeilles avec la S.I.L.
Dimanche 6 mars	Opération boudin de la Société de Chasse
Vendredi 11 mars	Sortie spectacle au Scarabée à Riorges des Aînés.
Samedi 12 mars	Théâtre de la S.I.L.
Dimanche 13 mars	Théâtre de la S.I.L.
Vendredi 18 mars	Théâtre de la S.I.L.
Samedi 19 mars	Théâtre de la S.I.L.
Vendredi 25 mars	Concours de tarot du club de tarot
Dimanche 3 avril	Loto du restaurant scolaire
Samedi 9 avril	Choucroute du foot de la S.I.L.
Dimanche 17 avril	Randonnée pédestre de la S.I.L.
Mardi 19 avril	Concours de manille des Aînés
Samedi 30 avril	Repas de fin de saison du club de tarot
Jeudi 5 mai	Fête de l'Ascension et concours de pétanque de la S.I.L.
Jeudi 19 mai	Repas de printemps à l'Esclette à La Clayette des Aînés
Au mois de mai	Vente de fleurs par l'A.D.M.R.
Mardi 14 juin	Concours de belote des Aînés
Lundi 20 et	Voyage des Aînés dans le Périgord
Mardi 21 juin	Voyage des Aînés dans le Périgord
Dimanche 26 juin	Deuxième montée historique de Vroules (Vieilles guimbardes du Clunisois)
Dimanche 3 juillet	Vide-greniers du restaurant scolaire
Samedi 16 juillet	Tournoi de foot de la S.I.L.
Samedi 23 juillet	Concours de pétanque de la Société de Chasse
Dimanche 31 juillet	Assemblée générale de la Société de Chasse
Jeudi 4 août	Balade nocturne de l'office de tourisme de Matour
Samedi 6 août	Fête patronale
Dimanche 7 août	Fête patronale
Mardi 6 septembre	Voyage des Aînés dans le Pays de l'Auxois
Samedi 10 septembre	Voyage de la S.I.L. à Lyon
Dimanche 18 septembre	Loto du club des Aînés
Dimanche 25 septembre	Repas du C.C.A.S.
Samedi 8 octobre	Assemblée générale et repas des bénévoles de la S.I.L.
Mardi 18 octobre	Concours de manille des Aînés
Samedi 19 novembre	Tête de veau de la Société de Chasse
Vendredi 25 novembre	Concours de tarot du club de tarot
Samedi 26 novembre	Choucroute du restaurant scolaire à Beaubery
Samedi 3 décembre	Téléthon
Samedi 10 décembre	Assemblée générale et repas de Noël du club des Aînés

